RÉFÉRENTIEL TECHNICO-ÉCONOMIQUE

DES FERMES LAITIÈRES BIOLOGIQUES DE LA MAYENNE

COMMENT VISER LA ROBUSTESSE FACE AUX INCERTITUDES GRANDISSANTES ?

Édition 2024 • Données comptables 2022

CIVAM BIO 53
Les producteur·ices **BIO** de la Mayenne

SOMMAIRE

ÉDITO | p.3

PARTIE 1 | p.4 à 9
Contexte climatique et filière laitière biologique nationale, régionale, départementale

PARTIE 2 | p.9 à 21
La ferme Civam Bio

MOT DE LA FIN | p.22

BIBLIOGRAPHIE ET GLOSSAIRE | p.23

éDITo

Imprévisibilités des marchés, incertitudes géopolitiques, fluctuations climatiques, inconstances démocratiques, les terminologies ne manquent pas pour décrire ce à quoi nous, femmes et hommes de la terre, devons, de plus en plus faire face. Il ne s'agit plus, de viser la performance mais bien celle de la robustesse dans ce monde qui tangue. Demeurer stable et viable quand l'anthropos altère le système Terre, relève du défi permanent. Défi de compréhension, défi de discernement, défi d'action, défi de solidarité, en quelque sorte un défi d'humanisme.

Au quotidien, les éleveuses et éleveurs laitiers qui sont à la source de ce référentiel, relèvent ces défis, cheminent malgré les doutes des perturbations climatiques, des épizooties grandissantes, des stress sur les troupeaux, des modifications impactantes sur les sols, le végétal, la composition fine du lait, la qualité du travail…

Merci à elles et à eux de nous montrer la voie de fermes laitières empreintes de sens, de partager leurs données dans l'objectif de permettre aux générations présentes et à venir de mieux saisir les enjeux que nous devons et devrons relever, de poursuivre sur la prise en compte essentielle que la « contrainte » certificative, normative, écologique est gage d'un maximum de libertés et de respect d'un monde Vivant qui assurera la poursuite de cette belle aventure « humaniTERRE » !

Bonne lecture à toutes et tous.

Mickaël LEPAGE
Éleveur laitier
Référent Observatoire technico-économique lait

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier :

- **L'ensemble des éleveurs et des éleveuses** pour leurs contributions aux données et aux partages d'expériences toujours très riche
- **Le Civam AD** pour la participation et le partage de la collecte de données
- **Alexine Woiltock et Romain Dieulot du Réseau National Civam,** pour leurs conseils et relectures avisées
- **Anne Uzureau et Patrick Lemarié de la Coordination Agriculture Biologique des Pays de la Loire** pour la relecture et données de la filière laitière biologique
- **Chloé Lemonnier du Civam Bio,** animatrice conseillère productions animales
- **Simon Thomas du Civam Bio,** animateur conseiller productions animales
- **L'agence Agata Communication** pour la conception graphique de ce référentiel

PARTIE 1

CONTEXTE CLIMATIQUE

UN ÉTÉ CANICULAIRE STRESSANT ET IMPACTANT

Contextualisation climatique de l'année 2022

Après un hiver faiblement pluvieux et froid en ce début 2022, permettant une sortie en déprimage plutôt précoce mais avec des hauteurs d'herbe peu importantes, la douceur s'invite à partir d'avril et le retour d'épisodes pluvieux facilite la croissance de l'herbe. Le fait marquant de l'année restera celui de l'été où les vagues caniculaires, de pics de chaleurs (20 jours à plus de 30°c relevés à la station météo de Laval de juin à août), de déficits pluviométriques provoquant des sécheresses sévères sur une bonne partie du département, auront fortement impacté les conduites animales (stress thermique) et végétales (croissance de l'herbe nulle, affouragement en juin dans certaines zones au sud du département).

Pour bon nombre des fermes de ce référentiel, la période estivale correspond à la phase de reproduction et les canicules à répétition à partir de mi-juin, auront fortement contrarié la fécondité et fertilité des troupeaux, résultant notamment des frais de reproduction et vétérinaires en nette hausse [+49% frais vétérinaires versus 2021].

Le second semestre 2022, sera lui, plus favorable au pâturage, avec notamment un retour des pluies en septembre, octobre et novembre permettant pour certains des récoltes d'herbe en quantité et qualité mais surtout de rallonger la période de pâturage et de compenser les stocks conséquents distribués sur l'été. Au final, malgré les conséquences tangibles du réchauffement climatique avec ces presque 600 mm de pluies relevés à la station Météo France de Laval, les éleveurs et éleveuses du groupe auront su être opportunistes sur la repousse de l'herbe à pâturer et maintenir un coût alimentaire dans la moyenne basse (58 €/ 1000 litres versus 62 €/ 1000 litres en 2021).

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

QUAND LES CHOIX DU CONSOMMATEUR MARQUENT LE PAYSAGE LAITIER BIOLOGIQUE

Au niveau de l'aval de la filière laitière biologique, la situation géopolitique en tension sur de nombreux pays possédant des ressources fossiles (pétrole et gaz notamment), aura eu comme conséquence directe une forte inflation à partir du printemps 2022 (invasion de l'Ukraine par la Russie comme élément déclencheur) se répercutant sur une déconsommation importante des produits labellisés – dont les produits laitiers biologiques – comme l'illustre le graphique ci-dessous. La consommation est plus qu'inversement proportionnelle à l'inflation sur l'année entière 2022.

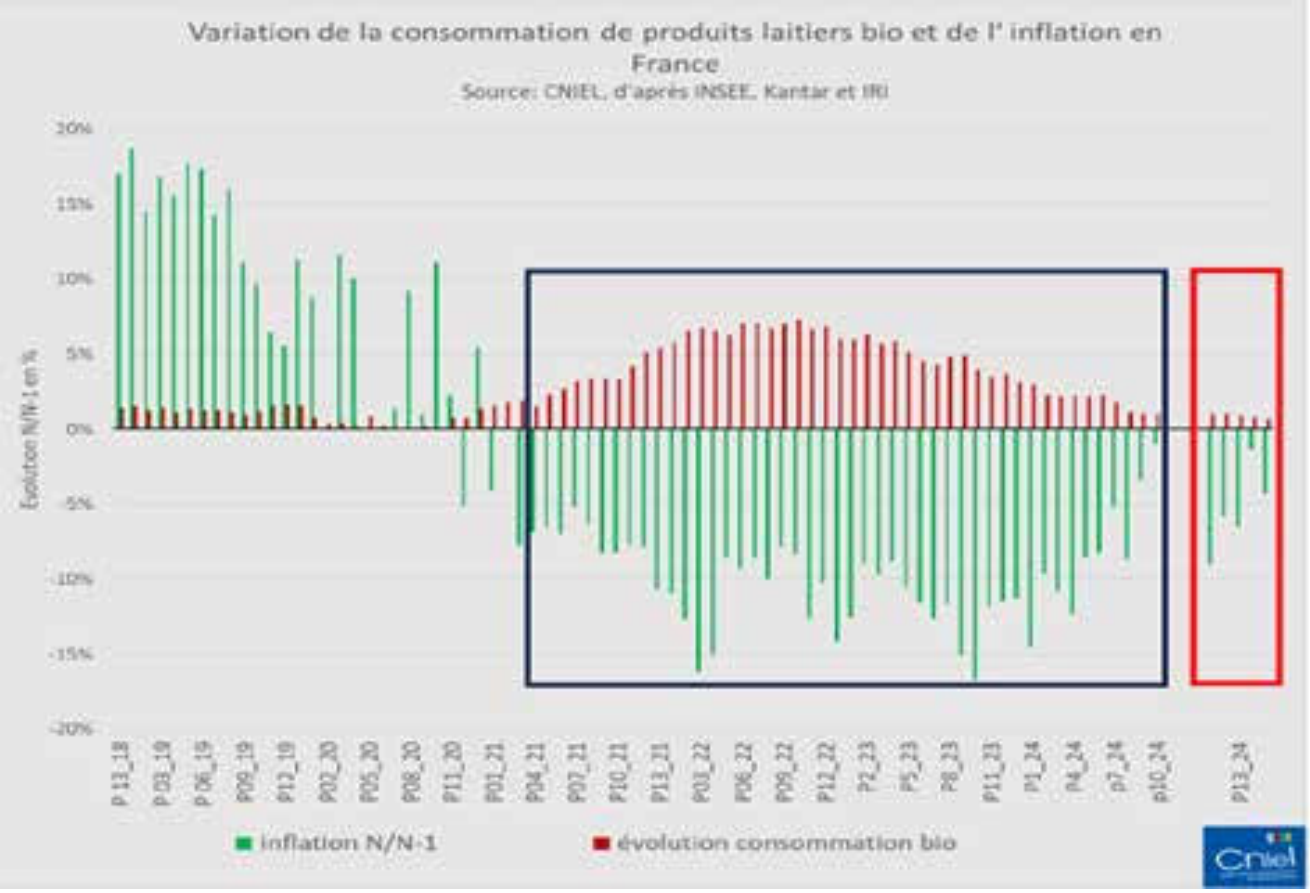

Source CNIEL - Conjoncture laitière biologique · Avril 2025

Bien que moins marqués par l'inflation alimentaire globale, les produits laitiers biologiques ont souffert d'une image de cherté et un report d'achat des consommateurs vers des denrées sans labels. Le déférencement, tous produits laitiers confondus en 2022 par la grande distribution notamment est préjudiciable à la filière biologique (graphique ci-dessus source CNIEL – CIRCANA) et se conjugue à l'inapplication de la loi EGAlim, où seulement 8 % des produits laitiers biologiques y sont consacrés (données en valeur, source CNIEL) contre 20% dans les objectifs initiaux devant être applicables au 1er janvier 2022, soit un manque à gagner estimé par la filière bio à 20 millions d'euros par an sur 2022 et 2023 !

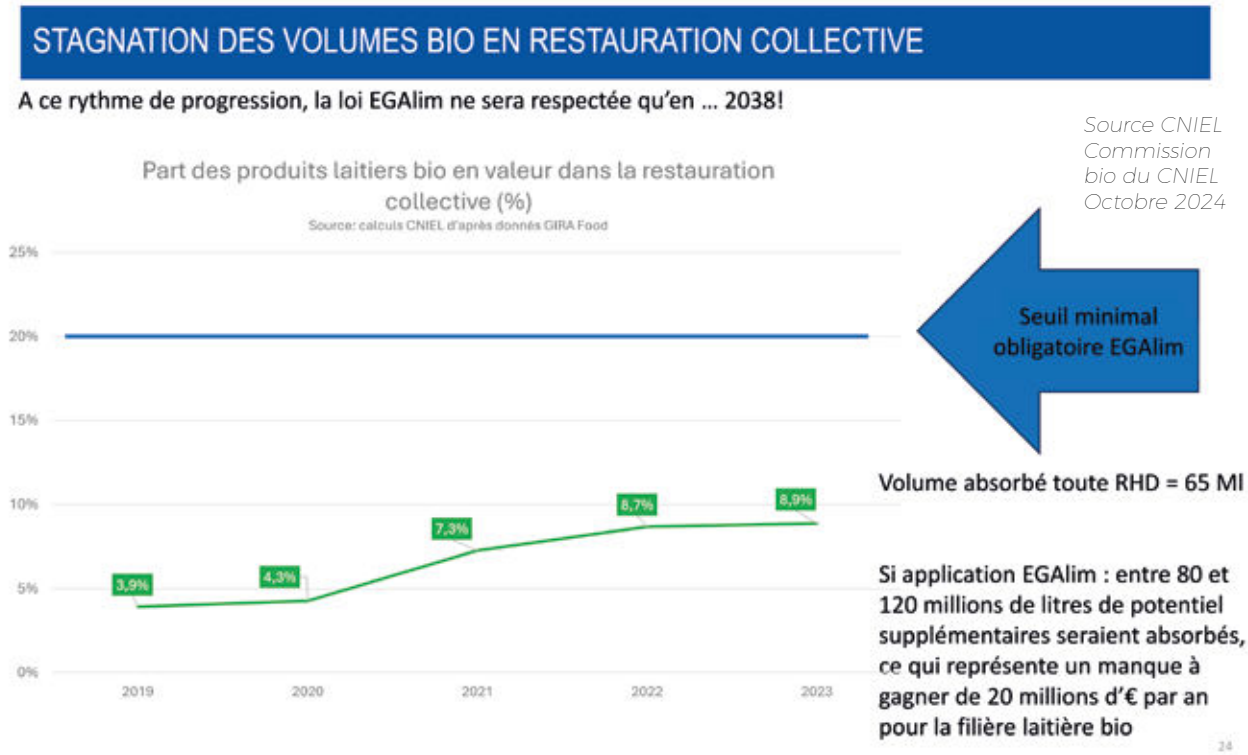

Cette tendance baissière de la consommation des produits laitiers biologiques en 2022 qui se poursuit sur 2023 et qui semble se restreindre sur 2024, aura induit un fort déclassement du lait biologique pénalisant la dynamique initiée depuis plus de 10 ans sur l'amont. Au niveau de la filière conventionnelle, les voyants sont eux inversés. Le lait de masse est recherché par les transformateurs qui, par de fortes incitations sur les prix, tentent d'enrayer la démobilisation sur ce secteur.

Conséquence l'écart de prix entre lait conventionnel et lait Bio se réduit nettement limitant par la même les installations et/ou conversions. Le graphique ci-dessous, illustre parfaitement la tendance d'un rattrapage des prix du conventionnel sur le prix bio (+20 % de 2021 à 2022 contre seulement 5% pour le prix Bio – (référence note de conjoncture laitière biologique CNIEL), ce dernier s'élevant à 520 €/ 1000 litres sur 12 mois glissants en 2024 (toutes laiteries confondues, prix réel).

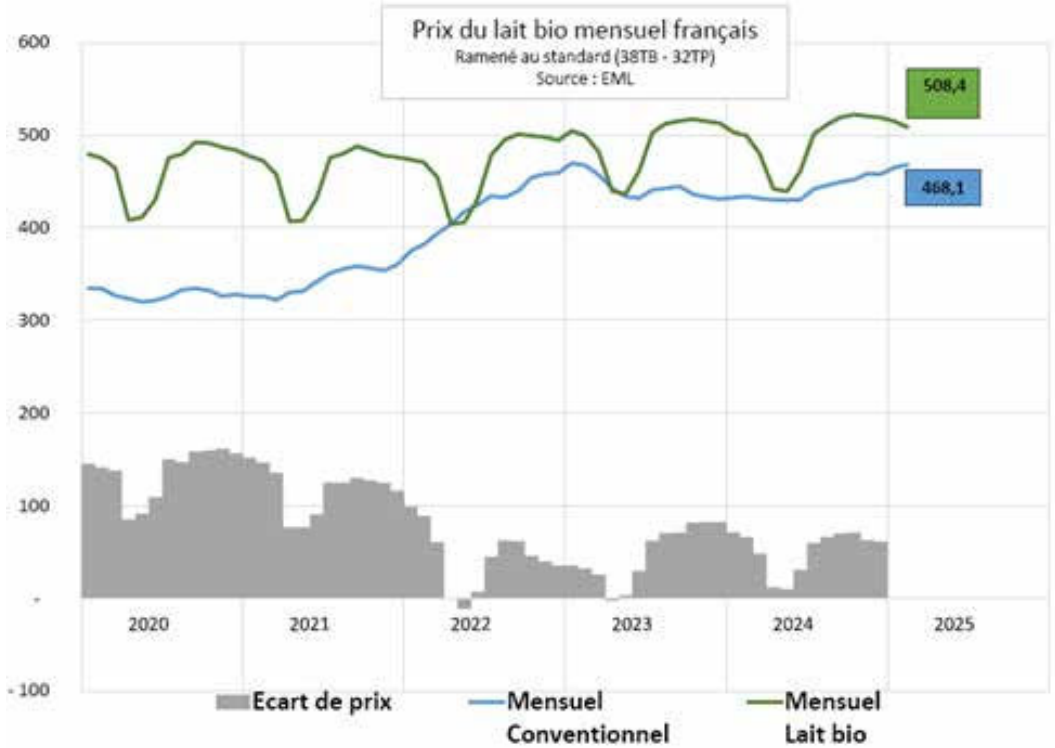

Source CNIEL Conjoncture laitière biologique Avril 2025

A l'amont, les incidences de la défiance du consommateur sont visibles et marquent un coup d'arrêt brutal sur la filière laitière biologique (voir graphique ci-après, source CNIEL). La production laitière baisse de 5% sur le premier semestre 2024 (baisse de 4,5 % en 2023) et s'élève à cette date à 1,2 milliard de litres soit 5% de la production nationale. Le nombre de fermes laitières biologiques qui approchait les 4500 livreurs en septembre 2022, bascule sous les 4000 fermes à partir de janvier 2024, avec pour moitié des « dé-certifications » et pour l'autre des disparitions de l'élevage ayant ainsi des conséquences multiples sur la protection des milieux, de l'emploi ou encore de l'attractivité sociale des territoires.

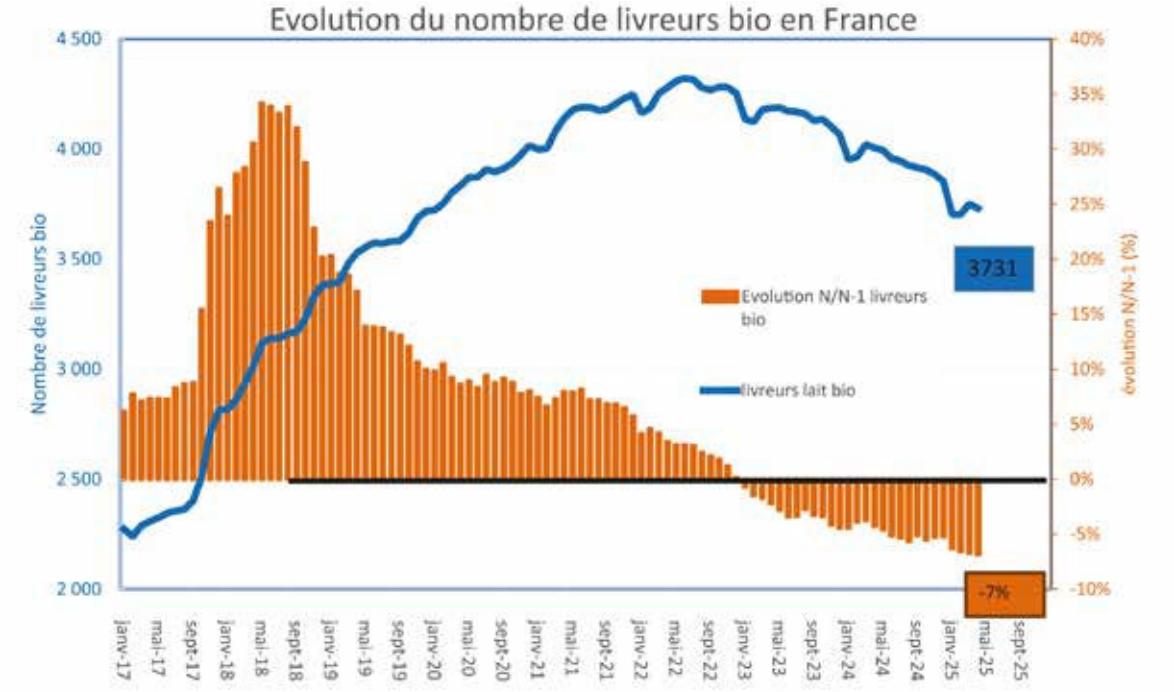

Contexte régional et mayennais

A l'échelle des Pays de la Loire, comme pour de nombreuses autres régions, l'année 2022 marquera le début de l'inversion de la courbe du solde « taux d'engagement / taux d'arrêt ». La tendance se poursuivant depuis cette date. Le nombre d'arrêts en production laitière (source Agence Bio, publiée par la CAB des Pays de la Loire) dépasse pour la première fois le nombre des engagements, à savoir 18 arrêts (-2,2% des effectifs) pour 9 engagements (1% des effectifs). Depuis cette date (graphique page suivante) le nombre d'élevages laitiers certifiés est en décroissance passant de 833 en 2022 à 789 fin 2024. Sur l'année 2024, ce sont 31 fermes laitières qui ont cessé la collecte en A.B dont 21 fermes avec un retour en filière conventionnelle pour seulement 6 nouveaux engagements. Contrairement aux années précédentes, ce sont en majorité des fermes engagées en bio depuis plus de 5 ans qui ont stoppé leur production certifiée.

De récentes annonces de laiteries privées se « déchargeant » de points de collectes éloignées des sites de transformation laissent également perplexe dans une optique politique désavouée du « Programme ambition Bio 2027 » visant 21 % de surface agricole Bio (moins de 11 % en 2022) à horizon 2030 (cf Loi de Programmation Agricole de février 2025).

Le contexte de la filière laitière dans son ensemble montre encore assez peu de signes positifs permettant d'entrevoir la fin de ce « trou d'air » encore jamais rencontré ! *(A lire lettre filière lait biologique de la CAB – juillet 2022).*

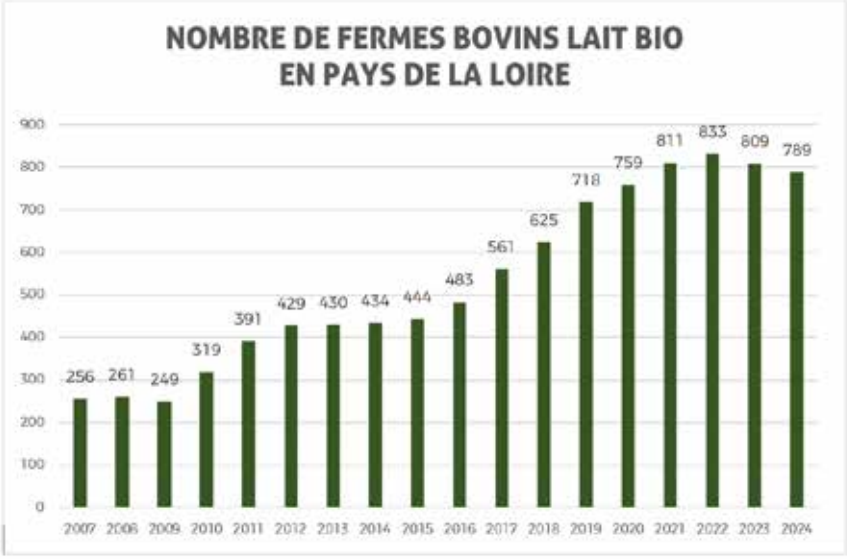

En Mayenne, le constat est identique avec un pic des élevages laitiers en 2022 (199 fermes laitières). Depuis cette date nous observons un coup d'arrêt et une inversion du solde engagement/arrêt avec 2% d'arrêt dont la moitié avec retour en conventionnel, pour seulement 1% de nouveaux engagements. Deuxième département derrière la Loire-Atlantique avec 188 élevages laitiers (24% des fermes laitières ligériennes) en 2024, la majorité s'est engagée entre 2015 et 2019, phase où la dynamique « bio » était réelle sur toutes les strates de la filière.
La structuration de ces fermes laitières (graphique ci-dessous), dévoile un virage sur ces 5 dernières années avec une majorité et un maintien des fermes disposant de 40 à 80 vaches laitières, d'une nette baisse des élevages de taille inférieure à 40 vaches et à l'inverse une hausse sensible des structures à plus de 120 vaches [+130% entre 2023 et 2022].
Il conviendrait évidemment d'avoir une analyse plus fine pour connaître les raisons de cette tendance et si elle s'accompagne de stratégies liées aux objectifs de conditions de travail (moyen humain, monotraite, robotisation…) et de poursuite de conduites économes et autonomes par notamment la maximisation du pâturage (accessibilité, périodes de vêlages, etc…).

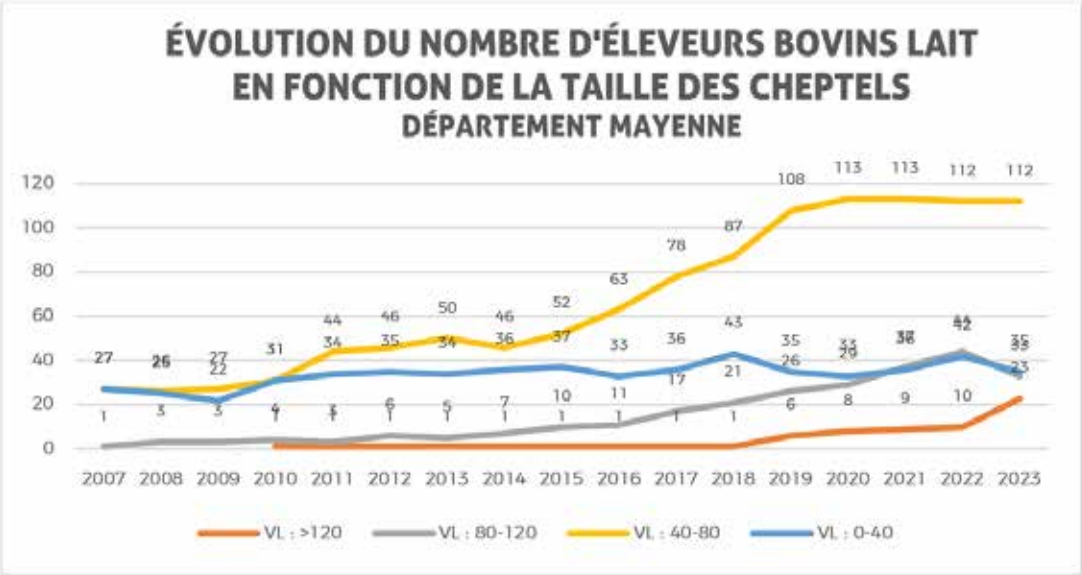

De ce contexte global national, régional puis départemental nous allons à présent, nous focaliser sur l'analyse des données de 35 fermes laitières adhérentes du Civam Bio et tenter d'apporter un éclairage sur les évolutions internes, les différentes orientations techniques prises à la lumière des incertitudes grandissantes à la fois en termes climatiques, sanitaires, économiques ou encore de la consommation finale des produits laitiers.

POUR ALLER PLUS LOIN…

- **CNIEL - Conjoncture laitière Bio – avril 2025**
  https://presse.filiere-laitiere.fr/actualites/conjoncture-laitiere-bio-avril-2025-acb7d-ef05e.html
- **Lettre filière lait de la CAB Pays de la Loire**
  Juillet 2025 – n°22
- **Étude Kantar « Quels comportements d'achat réels en matière de consommation durable ?»**
  Novembre 2024
- **Programme Ambition Bio 2027**
  Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- **L'élevage bovin laitier en agriculture biologique au recensement agricole 2020, diversité, spécificités, évolutions**
  Christophe Perrot, Département Economie – Institut de l'Élevage
- **L'élevage de ruminants au recensement agricole 2020 et depuis**
  IDELE, Économie de l'élevage. https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F24d14013-b912-4c23-89b0-71a8b5cd5d6b&cHash=6eb6a0f219740f7b37333dc3950d1359

©Adobe Stock

PARTIE 2

LA FERME BIO

DONNÉES COMPTABLES 2022

Les données présentées ci-après de 2022 versus 2021, concernent la « ferme » bovin lait Civam Bio Mayenne (moyenne de 35 fermes référencées) comparativement à la « ferme » bovin lait Civam Grand Ouest Bio (moyenne de 113 fermes référencées).

La ferme Civam Bio Mayenne regroupe des éleveurs et des éleveuses répartis sur l'ensemble du département, avec donc une variabilité de contextes sol, météo, climat, pression foncière, etc… très différente aux extrêmes. Cependant il ressort une tendance marquée sur une conduite axée sur le pâturage et l'autonomie dans son ensemble. Il est important de souligner que les données de ce groupe ne représentent que ce dernier et ne sauraient être une extrapolation de l'ensemble des quelques 190 fermes bovin lait bio du département [source Agence Bio, observatoire de la production bio – les chiffres clés – données 2022].

La base de données alimentant l'Observatoire national Civam, est constituée à partir des exercices comptables s'étendant de septembre 2021 à avril 2023, avec en commun la période de pâturage de l'année 2022. Au sein de l'échantillon, l'étendue des impacts de l'année climatique 2022 peut donc différer et est à prendre en compte dans la compréhension des analyses qui vont suivre.

L'échantillon bovin lait Grand Ouest Bio 2022

Les données présentées sont issues du Réseau Civam et de son Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers – édition 2024 (données comptables 2022). Les ratios tout comme ceux de la grille des 35 fermes Civam Bio sont calculés à partir de la moyenne des indicateurs de chacune des fermes et non sur la moyenne des moyennes des indicateurs. Exemple moyenne SAU/UTH et non moyenne SAU / moyenne UTH. Enfin, il est à noter que les ratios sont établis de manière comparable entre tous les centres de gestion.

Les fermes du groupe Civam Grand Ouest Bio font partie de l'OTEX – Orientation Technico-économique des Exploitations laitières – en bovin lait spécialisé (taux de spécialisation > 80 %) et regroupent au total 113 entités dont 67 en Région Bretagne, 36 en Région Pays de la Loire et 10 en Région Normandie (Basse et Haute Normandie).

INDICATEURS	GRAND OUEST BIO 2022	FERME CIVAM BIO 2022	FERME CIVAM BIO 2021
Nombre échantillon	113	35	34
SAU	84	79	78
UTH	1.9	2.1	2.2
UTHF	1.6	1.6	1.8
Nombre VL	63	57	56
UGB troupeau lait	86	80	76
Lait produit (L)	314 632	284 523	271 153
SFP	76	70	70
% maïs/ SFP	5	8.5	9.1
Surface alimentaire interne = A (fourrages et céréales intraconsommées)	77	74	74
Surface alimentaire totale = Empreinte alimentaire (surface interne + externe) = B	81	80	79
Autonomie surfacique = A/B	95	93.3	94
Surface prairies (Ha)	70	67	64
Soit ares herbe disponible/ UGB	84	84	87
Productivité/ VL	4 956	4 984	4 920
Chargement (UGB/Ha SFP)	1,2	1.2	1.1
Quantité concentrés (Kg/UGB)	188	286	247
Prix vente du lait (€/1000 L)	481	471	475
Coût alimentaire (€/ 1000 L)	62	58	62
Coût vétérinaire (€/ UGB)	33	39	29
Coût mécanisation (€/ Ha)	567	488	476
PA/UTH	99 162	89 575	76 118
VA/UTH	52 220	47 848	39 538
RC/UTHF	36 017	35 704	28 335
VA/PA (%)	52	53	52
Capital (€) / UTH	224 982	182 264	156 992

Bien qu'ayant peu évolué dans sa structuration propre (surface, main d'œuvre, nombre d'animaux) sur l'analyse comparée 2022 versus 2021, l'échantillon bovin lait Civam bio (35 fermes) laisse apparaître quelques évolutions qui auront retenu notre attention et sur lesquelles nous allons tenter d'apporter des éléments de compréhension. De manière contre-intuitive, alors que l'année climatique 2022 restera impactante dans l'esprit de beaucoup, en raison notamment de son été caniculaire fortement pénalisant pour la croissance de l'herbe, il est à noter que le volume de lait produit progresse légèrement de +5%, atteignant quasiment 285 000 litres de lait soit un différentiel de + 13 000 litres de lait sur un an par ferme en moyenne.
L'autre élément marquant de l'année 2022 et qui suit l'augmentation laitière dans de plus fortes proportions, concerne la progression du capital/UTH. Bien que restant bien en deçà de la moyenne du groupe Grand Ouest Bio de près de 43 000 euros, les fermes Civam Bio 53 enregistrent une hausse de 16 % sur le montant du capital entre 2022 et 2021, pour atteindre 182 000 euros par associé (UTH).

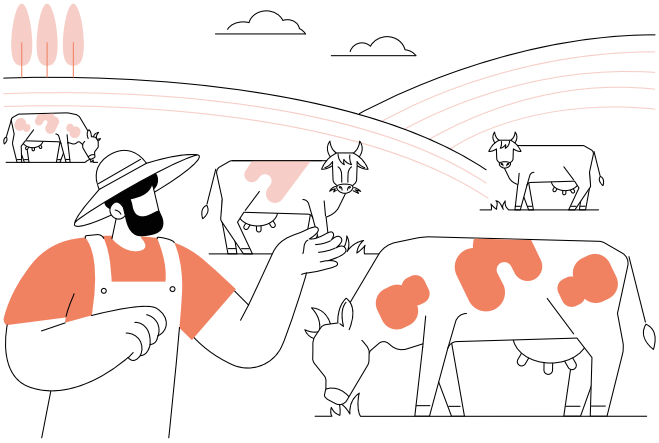

Dans le développement qui va suivre, nous nous attarderons donc sur les facteurs pouvant expliquer ces deux hausses en tentant d'en analyser le plus finement possible les détails technico-économiques et financiers et ce afin de mesurer un éventuel lien de causalité entre volume de lait produit et volume de capitaux induit. Au final ce travail pouvant également amener à des pistes de réflexions pour de futures transmissions et approches tendancielles de la filière laitière biologique.

A. 2022 une année pénalisante pour le pâturage mais plus de lait malgré tout. Quelles explications ?

Les 13 000 litres de lait supplémentaires produits s'expliquent d'une part par des effectifs en moyenne légèrement plus élevés (+1 vache) mais également par une légère augmentation du litrage individuel gagnant 65 litres de lait entre 2021 et 2022 (4 983 vs 4 920 litres). Ces deux facteurs apparaissent contre-intuitifs pour des élevages laitiers basés essentiellement sur le pâturage comme fourrage prioritaire dans l'alimentation du troupeau et cela alors même que l'année 2022 aura été marquée par un printemps et été sec, chaud et caniculaire. La croissance de l'herbe - voir données source Observatoire de la pousse de l'herbe en Normandie, graphique page suivante, étant écrêtée au printemps par de faibles précipitations, suivi dès le mois de juin par des vagues successives de températures extrêmes stoppant la croissance de l'herbe et mettant le troupeau en fort stress thermique.

Dès lors, afin de compenser cette absence de pâturage, nettement en deçà des rendements habituels, de nombreux éleveurs du groupe auront modifié et ajusté leur assolement en l'orientant vers plus de fourrages stockés. Pour 20 fermes sur 35 du groupe, disposant de maïs fourrage, on note une part plus importante de cette culture dans l'assolement passant de 4,5 à 6,5 Ha, s'accompagnant par suite de correction et d'équilibre alimentaire de la ration, d'un apport notablement plus important de concentrés. Pour l'ensemble du groupe tout type d'alimentation confondu, on note une augmentation de la part des fourrages consommés passant de 2,1 TMS/UGB en 2021 à 2,5 TMS/UGB en 2022 et en concentrés autoproduits et achetés de +16 % soit + 40 Kg/UGB pouvant expliquer ainsi une partie de cette progression laitière de +65 litres par vache.

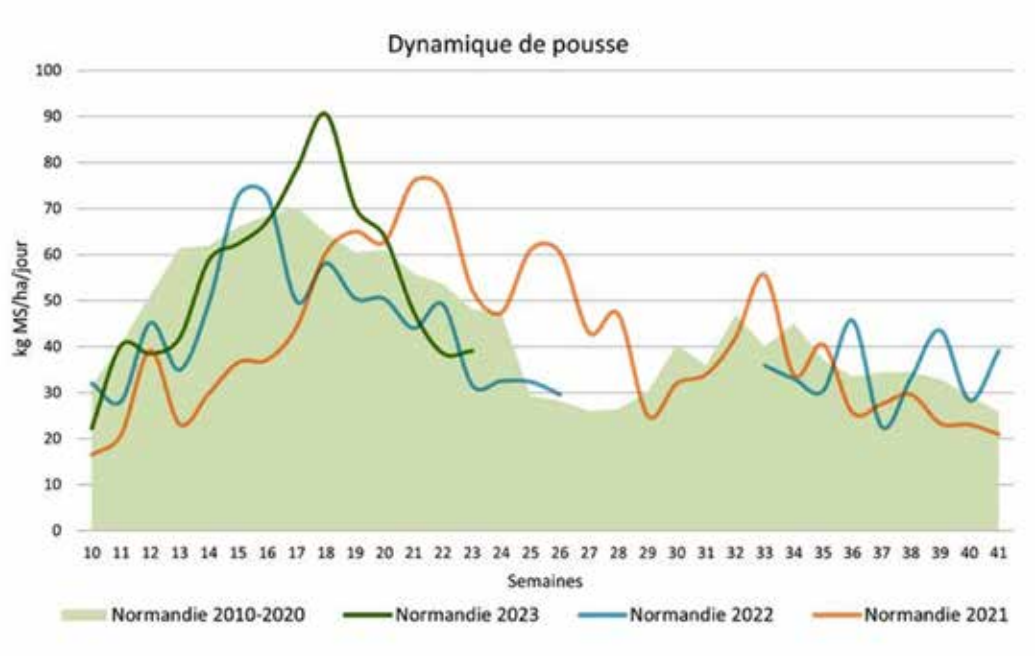

Source : Observatoire régional de la croissance de l'herbe en Normandie

1- Évolution des volumes produits

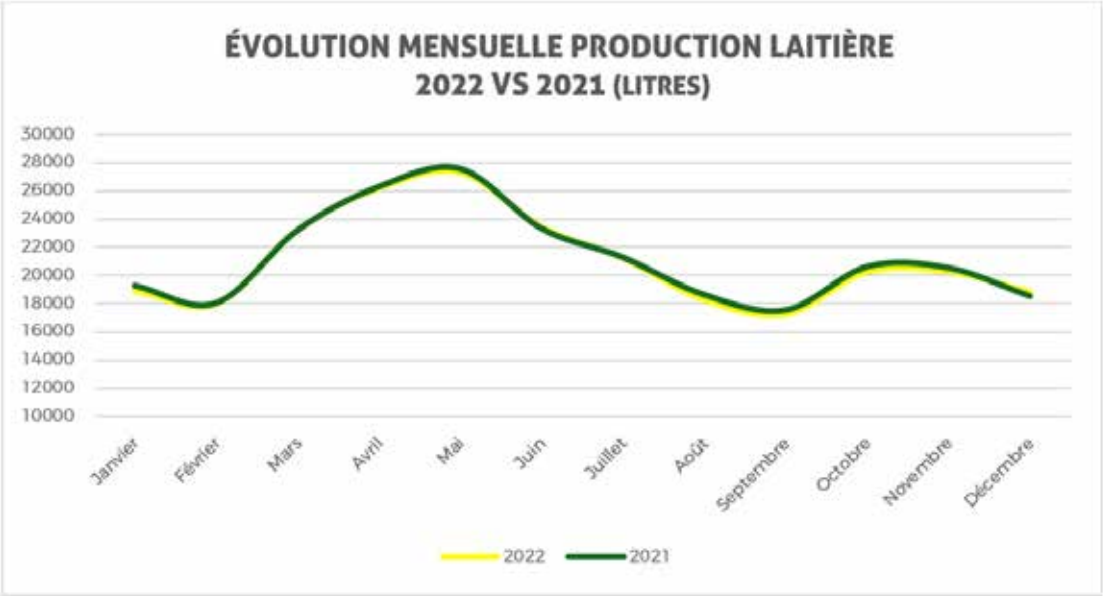

L'analyse de l'évolution mensuelle laitière relevée pour le groupe est d'une quasi parfaite synchronicité entre 2021 et 2022. La canicule de l'été 2022 ne ressort absolument pas sur les niveaux de production, illustrant au passage la réactivité des éleveurs et des éleveuses à combler le manque de pâturage par des fourrages stockés ainsi que par une complémentation en concentrés plus importante comme évoqué précédemment.
Autres éléments pouvant expliquer ce maintien de production, la qualité des fourrages récoltés et distribués dès le mois de juin dans de nombreux cas, et qui auront été réalisés dans de très bonnes conditions sur le printemps (avril et mai pour les récoltes d'herbe ensilées, enrubannées et fanées pour les 3 fermes en séchage de foin en grange) captant ainsi une concentration énergétique importante et qui s'est retrouvée transformée en équivalent « lait » par la suite atténuant ainsi le déficit de valeurs alimentaires de l'herbe sur pied complètement desséchée sur l'été 2022.
Par ailleurs, de nombreux éleveurs et éleveuses de l'échantillon témoignent dans le même sens, à savoir que les trois années sèches de 2018, 2019 et 2020 auront servi de leçon pour beaucoup dans une meilleure gestion animale et alimentaire face aux périodes de canicules à répétition. Voyant arriver la sécheresse dès

juin 2022 beaucoup ont réagi rapidement en distribuant des stocks fourragers, il est vrai abondamment reconstitués sur l'année 2021. Au final, le coût alimentaire reste maîtrisé (de 62 €/ 1000 litres de lait produits en 2021 à 58 €/ 1000 l en 2022) du fait de la part de pâturage toujours conséquente mais aussi par cette anticipation de correction alimentaire (+ de stocks fourragers et de concentrés fermiers) permettant une grande dilution de ces 13 400 litres de lait supplémentaires.

Cette stratégie opportuniste et adaptative de court terme visant à améliorer l'efficacité de l'alimentation non pâturée pour faire face justement à l'absence de pâturage sur l'été 2022, ne vaut que parce que l'expression du potentiel laitier des animaux n'est pas pleinement atteinte. Le surplus du coût alimentaire sur cette phase estivale est compensé par le lait produit et donc par un surplus de recettes engendrées, toutefois, cela ne pourrait être projeté sur l'ensemble d'une lactation (stratégie volume avec augmentation substantielle de la concentration énergétique et protéique de la ration du troupeau) sans dommage sur le coût global alimentaire.

En résumé, « corriger » un déficit essentiellement énergétique d'une ration à dominante herbagère pâturante et ce de manière ponctuelle est autrement moins impactante économiquement au regard d'une ration basée essentiellement sur les stocks fourragers et l'apport de concentrés protéiques et énergétiques achetés (cf coût alimentaire fermes RICA données 2022 de 146 €/ 1000 litres – source Observatoire technico-économique bovin lait Réseau Civam édition 2024).

Il est à noter enfin la forme des deux courbes laitières suit parfaitement celle de la pousse de l'herbe avec un pic printanier de mars à juin, un ralentissement sur l'été et enfin une reprise sur l'automne où il n'est pas rare de valoriser jusqu'à 1,5 TMS/Ha de pâturage, permettant de prolonger la production de manière économe en réduisant l'apport de stocks fourragers, concentrés, litières, fumures, travail et autres énergies fossiles de mécanisation… Pour bon nombre de fermes du groupe, la conduite animale transparaît également ici au travers la période de vêlage calée sur la croissance de l'herbe de début de printemps.

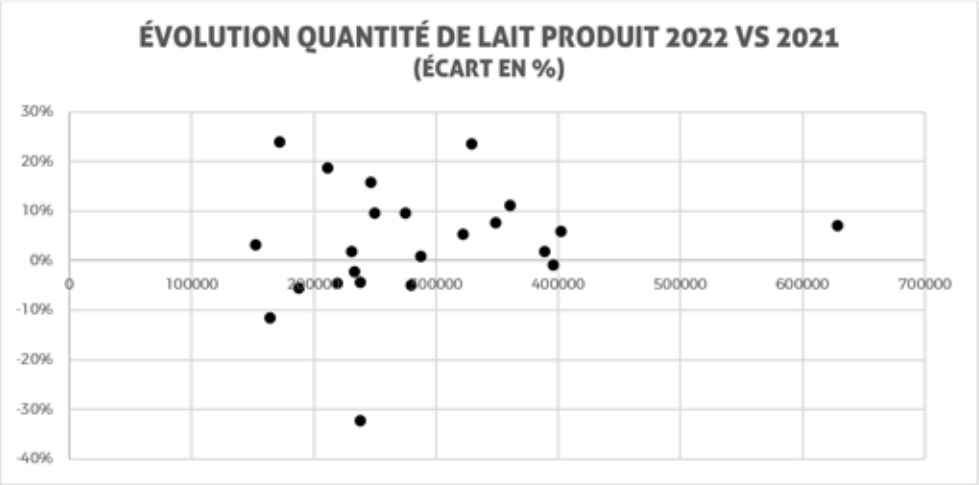

A l'exception de quelques élevages représentés ici par un point du graphique (nb : sont représentées ici les 24 fermes identiques pour les années 2021 et 2022 et non l'ensemble des 35 fermes de la moyenne globale) dont un avec passage en mono-traite (point bas à -32%), la plupart enregistrent des hausses de production de volumes pouvant atteindre jusqu'à ¼ de la

production de l'année précédente (en abscisse les quantités produites et en ordonnées le pourcentage d'évolution entre 2021 et 2022). Alors que l'année climatique aura été impactante pour la production d'herbe et globalement de fourrages, les volumes ont suivi une courbe inversement proportionnelle dans la grande majorité des cas. Le volume moyen du groupe s'élève donc à environ 285 000 litres de lait soit 135 500 litres de lait par actif (UTH) ce qui reste à environ 20% en deçà de la moyenne de référence nationale Civam (165 500 litres/ UTH).

2- Zoom sur l'alimentation du troupeau laitier

Malgré une année 2022 marquée par des vagues de chaleur à répétition, occasionnant sécheresses, canicules, stress thermiques sur les animaux et les végétaux, le coût alimentaire reste contenu autour de 60 €/ 1000 de lait produits (-0.7% 2022 versus 2021). Un focus dissociant l'effet dilution par les litrages supplémentaires (graphique ci-après), met toutefois en exergue des différentes répartitions entre les frais liés aux fourrages et aux concentrés (voir graphiques ci-contre).
L'analyse du coût alimentaire global moyen pour le groupe de référence des 35 fermes reste stable entre 2021 et 2022 autour de 18 000 € soit 60 €/ 1000 litres de lait ou encore 230 €/Ha d'empreinte alimentaire totale. Le détail du coût fourrager met en lumière une quasi-stagnation pour l'herbe (119 €/ Ha en 2021 versus 122 €/Ha en 2022), une légère augmentation pour celle du maïs fourrage (530 €/Ha en 2021 versus 572 €/Ha en 2022 – surcoût des semences & bâches), en revanche, la baisse du coût fourrager émane principalement du recul notable des moindres achats de fourrages (-30%) entre 2021 et 2022, passant de 4400 à 3000 € en moyenne par ferme. La bonne année 2021 ayant permis à beaucoup de reconstituer des stocks fourragers d'un côté tout en distribuant moins de stocks en raison d'une arrière-saison « pâturante » assurant ainsi des dépenses moindres sur 2022.

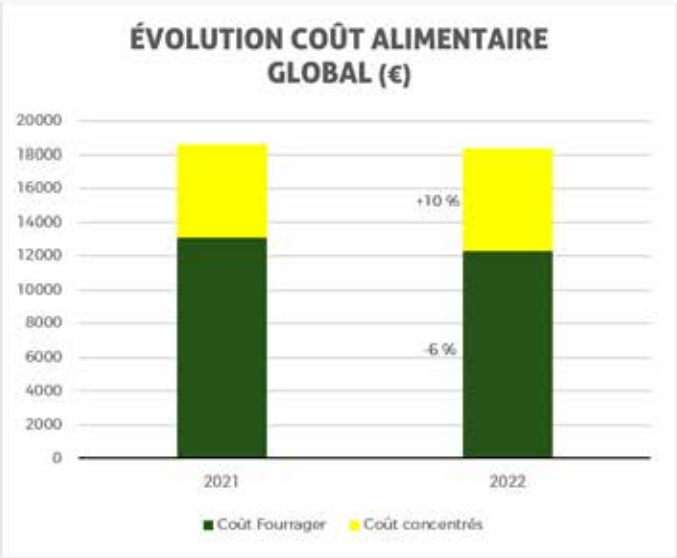

En revanche, on note une nette augmentation du poste concentrés en volume (+16%) comme en valeur (+ 10 %). Le détail du coût des concentrés fermiers (graphique ci-dessous) composés essentiellement de mélange céréales et/ou blé fait lui, ressortir une augmentation en valeur de 43 % notamment en raison des frais d'énergie liés à la mécanisation et semences et de 40 % en volume, très certainement pour ajuster avec l'augmentation de maïs fourrage dans la ration, couplé à la perte de rendement des prairies en raison de l'année climatique défavorable.

Dans bon nombre de fermes du groupe, la compensation « manque de pâturage » s'est traduite par une augmentation globale des quantités de concentrés distribués (+40 Kg/UGB) avec d'un côté une réduction des concentrés achetés (-29% en volume) et à l'inverse par des distributions de céréales fermières plus élevées (+40%) atteignant en moyenne plus de 305 Kg/UGB lait, ceci dans l'objectif de maintenir la production. Cette augmentation visible à l'animal (+ 16 %) se transpose également mais dans une moindre mesure, à l'unité laitière passant de 64 à 73 g/litre de lait produit (soit + 13%) et aura au final, était une stratégie plutôt « payante » sur la réponse en lait, du fait notamment de niveau de production pouvant « capter » et valoriser ce surplus de concentrés.

Malgré ce couplage, hausse des prix de cessions des céréales auto-produites et intra-consommées et hausse des volumes distribués, le coût alimentaire global ramené à la production laitière globale évolue à la baisse (-6.5%) en raison justement de cette dilution laitière marquée (+5 %) et de la baisse associée d'achat de fourrages en raison des stocks conséquents réalisés en 2021. Le coût alimentaire reste donc contenu autour de 60 €/ 1000 litres de lait produit, ce qui reste comparable à la moyenne du Réseau Civam de référence [62 €/ 1000 litres de lait produits).

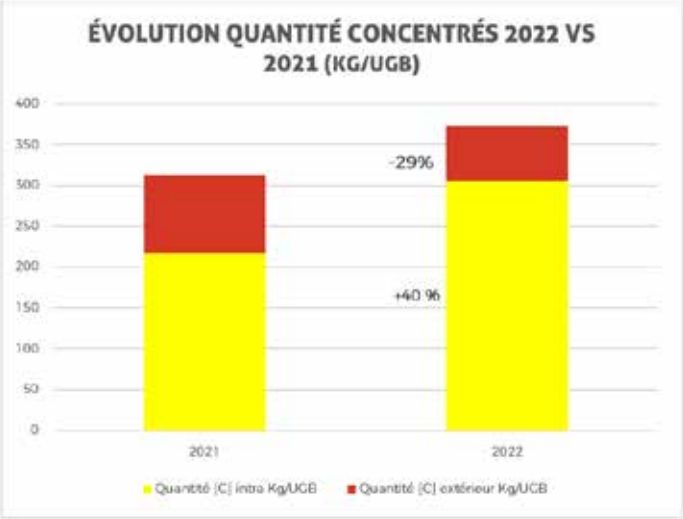

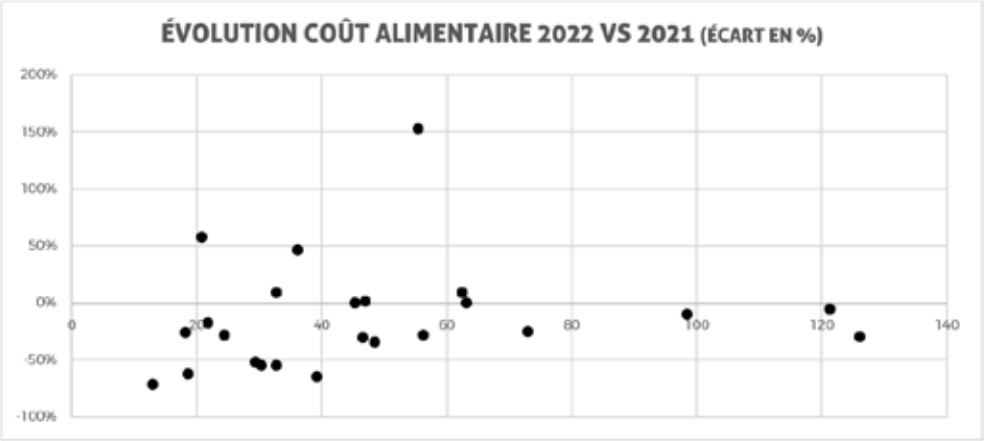

En résumé, le graphique ci-contre, représente pour chacun des points, une ferme du groupe avec en abscisse le positionnement du coût alimentaire de 2022 (exprimé en €/ 1000 litres de lait produit) et en ordonnée l'évolution entre 2021 et 2022 (écart exprimé en pourcentage). Il ressort de ce graphique une tendance dominante à la baisse du coût alimentaire en moyenne de 13% pour ce sous-groupe. Quelques fermes dont le coût alimentaire reste maîtrisé connaissent toutefois des hausses conséquentes suite à des augmentations de volumes et de prix de cessions de concentrés fermiers plus chers comme vu précédemment, sans pour autant nuire sur les données économiques. Pour trois élevages dont le coût alimentaire avoisine ou dépasse les 100 €/ 1000 litres de lait produits, la dépendance aux achats exogènes en concentrés notamment, demeure élevée. Ces dernières auront su contenir leurs coûts malgré l'impact inflationniste de 2022 et bénéficiées de l'effet dilution par les volumes de lait produits supplémentaires.

La maîtrise des charges de l'activité laitière, qui reste une stratégie prédominante dans de nombreuses fermes référencées se vérifie là encore malgré une année potentiellement à risque pour les « dérapages » des coûts alimentaires. Comme vu sur le graphique d'évolution des volumes, la majorité des éleveuses et éleveurs a piloté la conduite animale en limitant la chute de la production estivale en activant plusieurs leviers :

- L'opportunisme de valoriser l'herbe pâturée au maximum avec notamment un rallongement sur la phase automnale voir hivernale pour certains.
- L'apport de concentrés de fermiers moins onéreux, complémentant des rations alimentaires sans doute « justes » en apport énergétique d'où une « réponse » en lait plus efficace que sur les derniers litres de lait à produire.
- La valorisation des fourrages stockés en 2021 – coût absorbés sur l'année précédente donc- de bonne qualité assurant un « retour sur investissement » efficient sur la production laitière.

3- Des frais vétérinaires en forte augmentation pour quasiment toutes les fermes

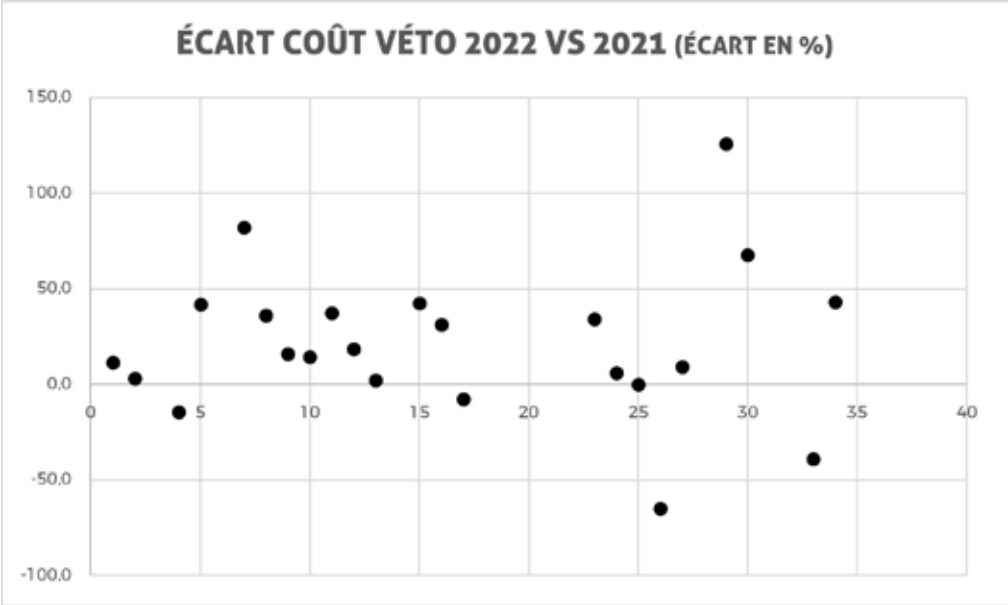

Le coût vétérinaire par UGB et par ferme s'élève à 39 € en 2022 contre 29 € sur 2021. On note par conséquent le quasi-doublement de ce poste (+48%). Comme l'illustre le graphique ci-dessus, à l'exception de quelques élevages ayant maintenu ou baissé, l'augmentation est visible pour une grande majorité de fermes du groupe. Dans le détail, on note une plus forte hausse pour les produits vétérinaires/UGB (+44%) que pour les honoraires (+27%) entre les deux années.

Les conséquences du stress thermique estival notamment sur la partie reproduction (décalage des chaleurs, perte de fertilité ...) mais aussi sur les cas d'hyperthermie ou encore de déshydratation des jeunes veaux auront occasionnés de plus nombreuses interventions d'actes de praticiens, couplé également à l'inflation générale de l'énergie se répercutant sur la hausse des prix de nombreux produits vétérinaires.

Une analyse plus fine dans le détail des produits et type d'interventions permettrait à l'avenir de mesurer les liens de causalité entre hausse des températures et frais vétérinaires. Par ailleurs, le réchauffement climatique favorisant la propagation de maladies parasitaires ou vectorielles et renforçant par ailleurs les stress thermiques sur les végétaux et animaux, les conséquences financières (baisse de production, détérioration de la composition fine du lait, dégradation de la fertilité du troupeau) ne sont et ne seront à l'avenir pas négligeables. De nombreuses études scientifiques (source : Impact du stress thermique sur la vache laitière – IDELE – Roxane Vallée août 2021 - Stress thermique : conséquences de l'amélioration des bâtiments (ventilation, gaines, aspersions...) et gestion des prairies E. KNAPP, A-S. RAO, L. THERON) alertent d'ores et déjà sur les conséquences et les adaptations nécessaires.

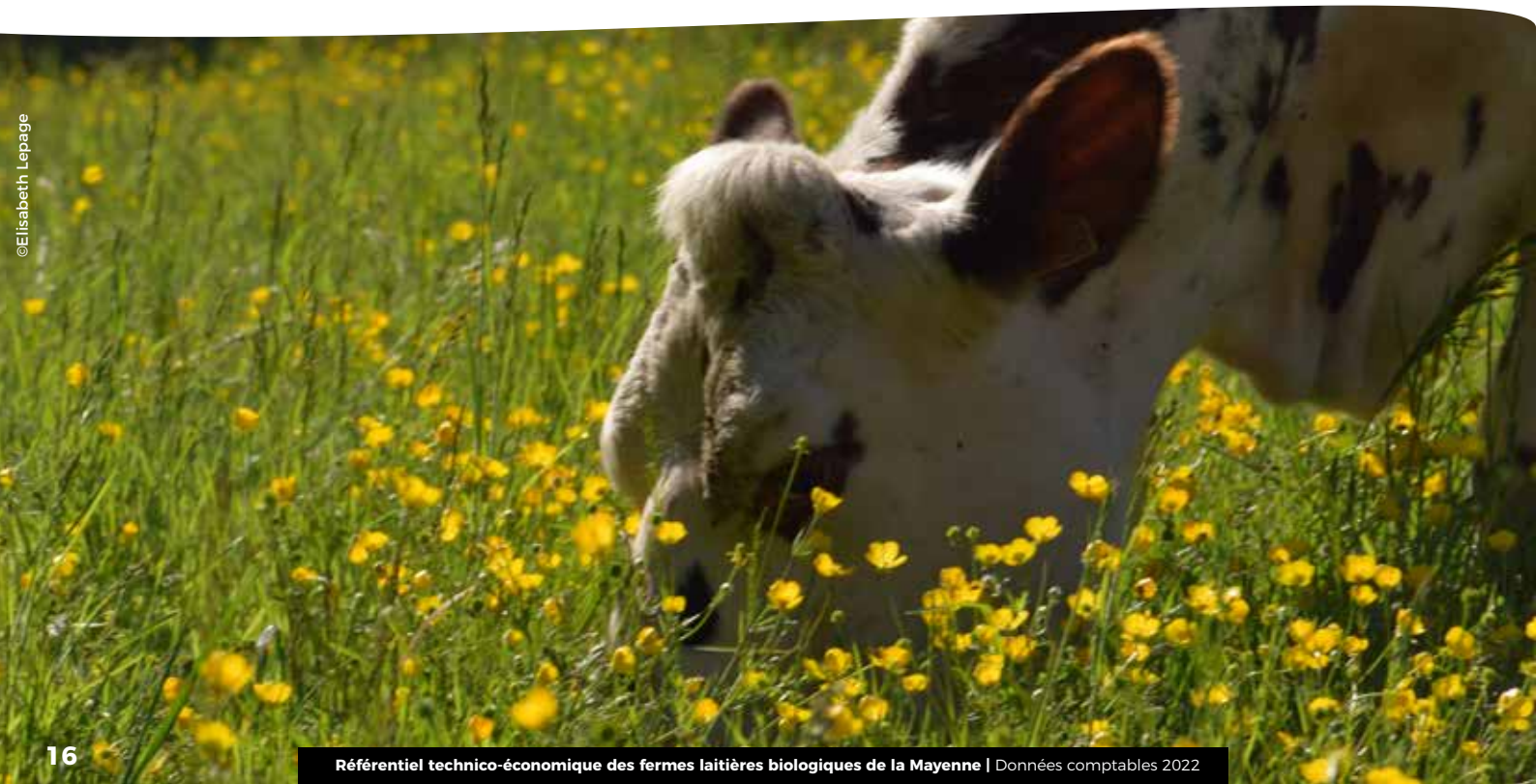

B. Un prix moyen de litre de lait en légère baisse

Le contexte de la filière laitière (première partie) étant plus que tendue sur cette année 2022, une des conséquences directes à la production restera celle de la baisse du prix moyen du litre de lait. Nous répertorions, pas moins de 8 laiteries différentes sur le territoire disposant de capacités de stockage, de transformation et de commercialisation spécialisées ou diversifiées très étendues, aussi, ce recul qui s'élève en moyenne à environ -1% passant ainsi de 475 à 471 €/ 1000 litres de lait, cache en réalité de grandes disparités.

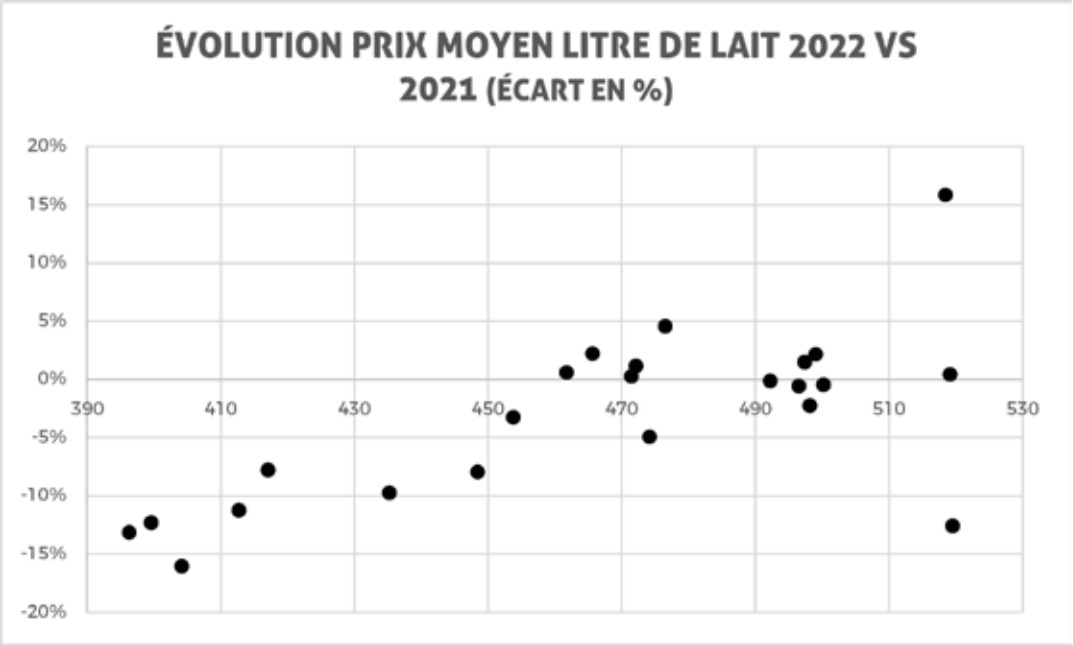

Dans le détail du graphique ci-dessus, la dispersion de l'évolution du prix moyen du litre de lait est assez marquée selon les fermes. De nombreux éléments multifactoriels rendent compte de cette tendance baissière sur le prix du litre de lait :

- Stratégie des laiteries et de leurs gammes plus ou moins étendues et diversifiées,
- Inflation des produits laitiers plus accentuées sur l'ultra-frais et les fromages que sur le beurre et surtout le lait conditionné (source CNIEL – France Agri Mer)
- Choix internes de conduites basées sur la valorisation matière utile via l'alimentation, la génétique ou encore le choix des races, la périodicité des vêlages…
- Impacts externes dépréciatifs sur la qualité du lait accentués lors des périodes de canicules (épizooties, stress thermique)
- etc…

La moyenne du groupe des 25 fermes étant de -3% entre 2021 et 2022 (-0.7% pour l'ensemble des 35 fermes) avec des écarts allant de -16 à + 16% s'expliquant par des surcroîts de pénalités qualité pour certains et des stratégies de passage en mono-traite et donc d'accroissement marqué des taux et donc du prix moyen du lait pour d'autres.

C. Poursuite de la capitalisation

L'autre élément marquant de l'année 2022 et qui suit l'augmentation laitière, concerne la forte progression du capital/ UTH. Il se rapproche sensiblement de la barre des 200 k€/UTH. Pour rappel, les fermes du RICA sont à plus de 365 k€/UTH sur la même période (source Observatoire Technico-économique Lait Réseau Civam édition 2024 des données comptables 2022).

Bien que restant en deçà de la moyenne du groupe Grand Ouest Bio de près de 43 000 euros/UTH, les fermes Civam Bio 53 enregistrent une importante hausse de 16 % sur le montant du capital/UTH entre 2022 et 2021 soit 3 fois plus vite que la progression laitière (+5%) sur le même laps de temps. Le rapport Capital/lait produit/ UTH passe donc de 1,27 €/litre en 2021 à 1,37 €/litre en 2022 [1,36 €/litre produit pour le Réseau Civam Grand Ouest Bio].

Dans le détail (voir graphique du bas sur l'évolution capital immobilisé euros/UTH), il ressort la nette progression du cheptel bovin qui double sa valeur immobilière en raison notamment des cours à la hausse, liés à l'inflation générale ainsi que de la légère hausse des effectifs (+4 UGB lait). Le contexte des filières animales bovines étant tendues sur les marchés et le phénomène général structurel de réduction des effectifs bovins (arrêt activité, non remplacement transmission, arrêt de l'élevage, dé-certification…) accentue les valeurs d'inventaire des cheptels. Alors que la répartition des immobilisations était jusqu'à présent répartie de manière égalitaire (1/3 entre cheptel, bâtiments et matériels), cette revalorisation accentue les écarts et le cheptel représente à lui seul plus de 40% des immobilisations globales. Suite logique pour loger ces effectifs supplémentaires, les immobilisations en bâtiment poursuivent leurs tendances haussières mais dans des proportions moindres (+6%). Quant aux immobilisations matériels (27% du total immobilisé), elles baissent légèrement (-1%) du fait des amortissements annuels. L'évolution de ces dernières sera à surveiller de près dans les prochaines années, en fonction du niveau d'intensification de la production.

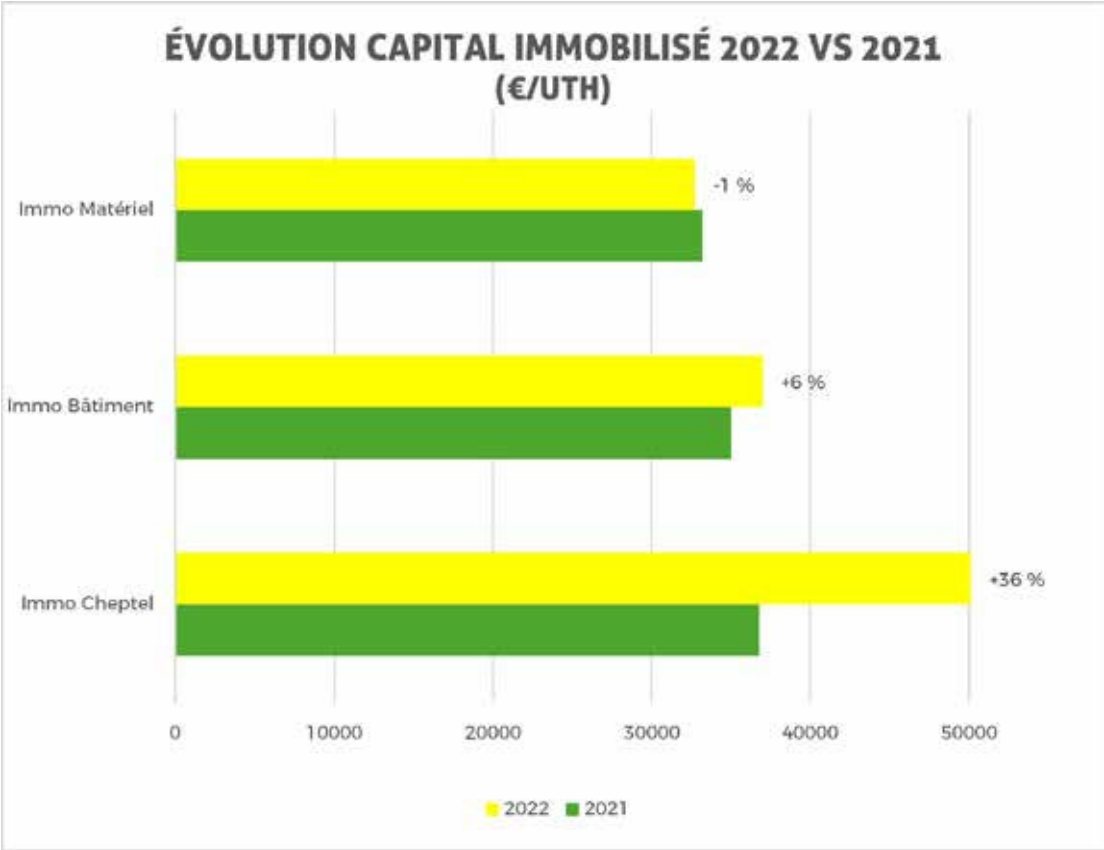

Pour les caractéristiques plus fines du groupe Civam Bio 53, nous voyons apparaître dans l'échantillon un profil de fermes aux dimensions autrement plus importantes que celles qui « sortent » de l'échantillon. Ainsi quasiment ¼ des fermes du groupe disposent de troupeaux conséquents avec 8 fermes sur 35 référencées dépassant les 100 UGB.

Cette « capitalisation animale » n'est pas négligeable puisqu'elle gagne 30% d'effectifs par actif, passant de moins de 35 UGB/UTH à plus de 45 UGB/UTH en l'espace seulement d'une année. Les volumes produits par travailleur progressent également mais dans des proportions moindres passant de 123 000 à 133 000 litres (+8%). *(voir données 2022 – tableau page 10).*

Même si cette augmentation du capital animal soit essentiellement liée à un déséquilibre des marchés que de décisions propres des agriculteurs d'accroître leur cheptel, à contrario par exemple des investissements matériels [en stagnation à -1% entre 2021 et 2022], il reste que la tendance de fond à disposer de plus de moyens immobilisés pour produire des volumes plus importants se vérifie également pour le groupe Civam bio, ce qui à terme, peut contraindre à limiter la transmissibilité des fermes laitières biologiques.

Excepté pour une ferme ayant investi en 2020 et baissée ses UTH (point extrême droite du graphique), le groupe se situe dans une fourchette de variation de -20 % (amortissements>investissement) à +20%. Tout l'enjeu étant d'investir judicieusement pour disposer de moyens de production confortables pour les travailleurs tout en veillant à ne pas être suréquipé pour altérer les capacités internes de financement et la reprenabilité de l'outil dans le cas de transmission future.

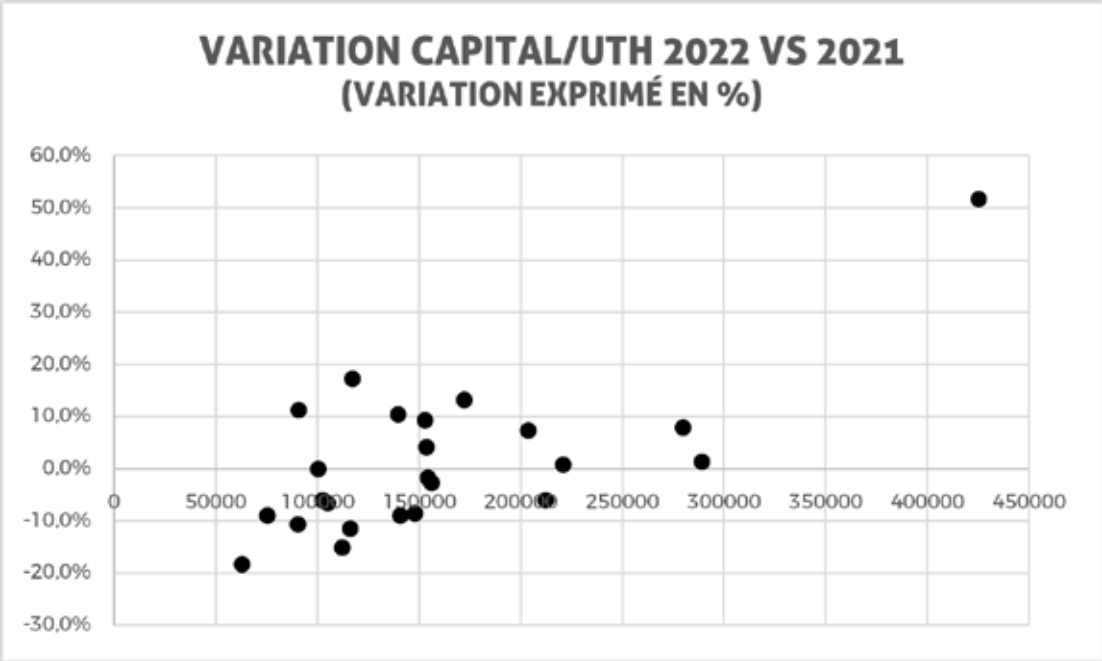

©Adobe Stock

D. Moins de lait mais plus de viabilité

Dans la continuité des indicateurs permettant de mesurer les moyens de production, nous mettons en relation la capacité de ces derniers à dégager du revenu, mis en lumière ici par le ratio Résultat Social / Capital exprimé en pourcentage et par actif. La question étant de savoir si les investissements engagés permettent aux personnes de se procurer un revenu décent. Ce critère s'améliore pour le groupe Civam bio passant de 24 à 28%. Cela signifie que pour 100 euros investis par actif, la ferme moyenne Civam bio dégage 28 euros de richesses pour rémunérer le travail (salaires, rémunérations, cotisations salariales et patronales), les fermes Bio du Réseau Civam Grand Ouest en créent 23 et les fermes du RICA seulement 19 euros.

Malgré un contexte de la filière laitière biologique difficile se traduisant par une légère baisse du prix du lait Bio (-1%) entre les deux exercices, il n'en reste pas moins que les fermes du groupe sont parvenues à gagner en efficacité économique et financière. La maîtrise des charges liées à la production (alimentation notamment par la voie pâturage et de l'autonomie) ainsi que celles liées à la structure (matériel notamment) auront assuré une amélioration des indicateurs de rentabilité.

En résumé, bien que disposant d'un litrage par travailleur moins conséquent que les fermes conventionnelles, représentées ici par le RICA (- 103 000 litres de lait / UTH), les fermes du groupe Civam Bio enregistrent une capacité à valoriser leurs moyens de production (cheptel, référence laitière, bâtiment, matériel) au-dessus des moyennes de références, démontrant ainsi que la « stratégie valeur » dispose d'arguments économiques et financiers – sans faire évidemment abstraction de tous les atouts écologiques, sociaux et sociétaux des fermes labellisées – supérieurs à la « stratégie volume » qui semble, au regard de l'accroissement rapide des références pour les fermes du RICA (cf observatoire technico-économique lait Réseau Civam – données 2024) prendre de la vitesse sur ces dernières années.

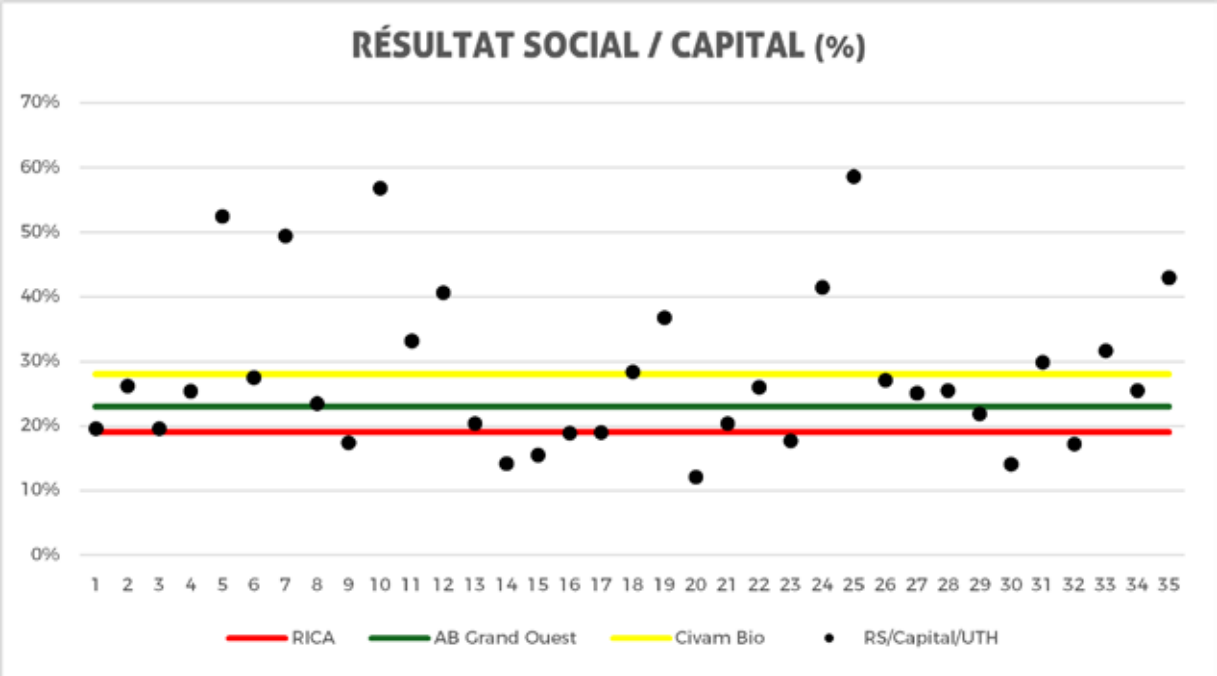

E. Arrêt des MAEC Bio : quels impacts financiers ?

Au regard de la nouvelle campagne de la Politique Agricole Commune (PAC) apportant des changements significatifs pour les agriculteurs biologiques à l'échelle nationale, nous avons souhaité faire un focus sur l'incidence de la suppression définitive de l'aide MAB (Maintien de l'Agriculture Biologique) et qui soutenait les producteurs biologiques notamment laitiers depuis de nombreuses années.

Le graphique ci-après, reprend pour les 26 fermes du groupe Civam Bio, percevant ces aides MAB, le montant net perçu de ces dernières sur la campagne 2022 ainsi que le rapport au revenu disponible /UTH. L'incidence nette s'élève en moyenne pour ce sous-groupe de référence à près de 5500 euros/UTH soit l'équivalent de 17% du revenu disponible. Pour près d'1/3 de ces fermes l'impact sur le revenu y est même nettement supérieur et dépasse les 30% de « manque à gagner ».

Dans un contexte de la filière laitière biologique toujours plus incertain, la disparition de ces aides à la reconnaissance de pratiques vertueuses, sonne comme un arrêt brutal au soutien d'éleveurs et d'éleveuses qui directement et indirectement travaille dans l'intérêt général de la protection des ressources et de la santé des concitoyens. L'ensemble du réseau, FNAB à l'échelle nationale, CAB Pays de la Loire en région et le Civam Bio au niveau du département sont à pied d'œuvre pour faire reconnaître ce travail précieux sur les économies budgétaires des collectivités (évitement des pollutions de l'air, de la terre, de l'eau, des maladies chroniques pour la santé humaine) et proposer à terme des alternatives économiques pour les éleveuses et éleveurs sur le terrain. Certaines de ces alternatives prendront du temps et d'ici-là, les viabilités des fermes seront une fois de plus mises sous contraintes !

Pour compléter, à lire l'actualité de la CAB, Pays de la Loire, « Fin de la MAB en 2025 : quel soutien pour la bio ? » de Patrick Lemarié.

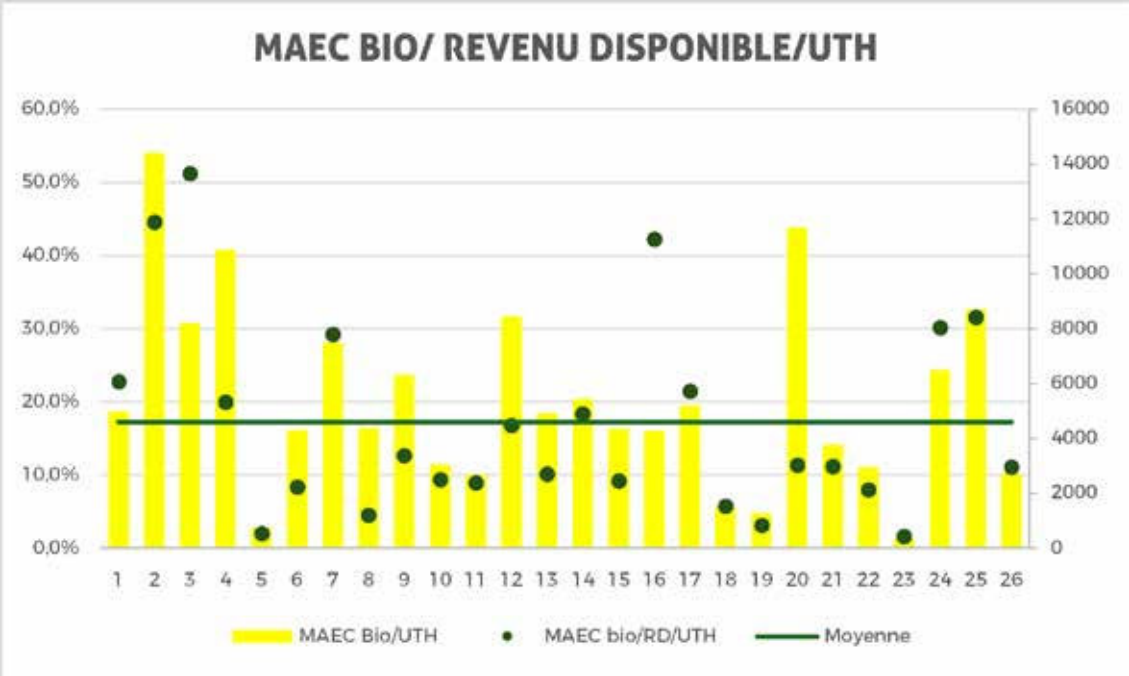

LE MOT DE LA FIN

L'aléatoire devenant la « norme » dans cette nouvelle ère de l'anthropocène, la filière laitière toute entière doit en permanence être en mode réflexion/action et s'engager sur des réajustements inévitables et réfléchis. Volatilités des comportements des consommateurs, désengagements désavoués de la grande distribution, réactivité à retardement de l'industrie laitière sur le paiement du prix du lait, etc… les éleveurs et éleveuses de lait biologiques subissent les atermoiements de l'aval et doivent par ailleurs, composer avec les incertitudes et impacts du réchauffement climatique (sécheresses, canicules, orages violents, inondations…), avec la profusion de maladies vectorielles (FCO, MHE, etc…), avec le stress thermique sur les troupeaux, avec des rendements en fourrages en dents de scie ou encore avec la baisse d'aides publiques non compensée.

Le tableau semble bien obscur. Pourtant, parvenir à maintenir le cap, à réduire les vulnérabilités donc à accroître la robustesse et supplanter le désir pernicieux de performer en permanence apparaît aujourd'hui comme une gageure indispensable. Il en va de la transmission des fermes et de toute la filière jusqu'au maintien des produits laitiers dans nos assiettes !

Activer la voie d'un « pâturage opportuniste » plus étendu sur l'année mais possiblement avec des périodes de « creux » plus marquées et impactantes, de troupeaux plus résistants aux températures élevées, aux conditions plus contraignantes, à la mise en place sur le long terme d'infrastructures agroécologiques permettant d'activer la voie de l'« agro-sylvo-pastoralisme » et donc celle d'une plus grande résilience globale des fermes, etc… Toutes ces voies, les éleveuses et éleveurs rencontrés dans ce référentiel et que nous remercions, les vivent et les expérimentent chaque jour, grandeur nature. Ce sont des voies qui s'inscrivent sur le temps long malgré les soubresauts des marchés et de la consommation des produits laitiers. A l'heure de rédaction de ces dernières lignes, on retiendra que le recul de la collecte de lait bio dépasse à présent celui de la consommation, laissant ainsi à penser que les besoins pourraient relancer l'offre de lait dès le premier semestre 2026.

BIBLIOGRAPHIE

- **Impact du stress thermique sur la vache laitière**
  IDELE – Roxane Vallée août 2021

- **Stress thermique : conséquences de l'amélioration des bâtiments (ventilation, gaines, aspersions…) et gestion des prairies**
  E. KNAPP, A-S. RAO, L. THERON

- **CNIEL – conjoncture laitière biologique**
  Avril 2025

- **L'élevage bovin laitier en agriculture biologique,** une quête d'équilibre à tous les niveaux
  Guillaume MARTIN, Augustine PERRIN, Soizick ROUGER, Université de Toulouse, INRAE Productions Animales, 2024, numéro 2

- **Observatoire Technico-économique des systèmes bovins laitiers**
  Réseau Civam – édition 2024

- **Fin de la MAB en 2025 : quel soutien pour la bio ?**
  Patrick Lemarié, CAB Pays de la Loire

- **Lettre filière lait biologique**
  Anne Uzureau, CAB Pays de la Loire – numéro 22 – juillet 2025

- **Météo France Laval**

- **ORAB** - observatoire régional lait bio Pays de la Loire – état des lieux des fermes au 1er semestre 2025 issu de la synthèse des données de l'Observatoire national de l'AB (ONAB) – Agence Bio : Patrick Lemarié CAB Pays de la Loire

©Civam bio 53

CIVAM BIO 53

Les producteur·ices BIO de la Mayenne

CONTACTS

L'ÉQUIPE SALARIÉE

COORDINATION
Céline LAUNAY-PARIS
coordination@civambio53.fr
07 68 84 42 33

CIRCUITS COURTS
Moïse CORNÉE
circuitscourts@civambio53.fr
07 83 12 11 92

AGRONOME, ANIMATEUR GRANDES CULTURES ET SOL
Thomas QUEUNIET
agronomie@civambio53.fr
07 83 99 19 22

PRODUCTIONS ANIMALES
Simon THOMAS
productionsanimales@civambio53.fr
06 95 82 60 01

ANIMATRICE TECHNIQUE
Chloé LEMONNIER
animateurtechnique@civambio53.fr
07 69 33 43 33

GESTION ET COMPTABILITÉ
Clémence RONDEAU
fdcivam53@gmail.com
02 43 49 38 61

ANIMATRICE ALIMENTATION ET ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
Orianne TERCERIE
alimentation@civambio53.fr
07 61 53 56 94

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET ANIMATRICE EN MARAÎCHAGE
Virginie ROULLEAU
administration@civambio53.fr
02 43 53 93 93

CIVAM BIO 53
Les producteur·ices BIO de la Mayenne

Association CIVAM bio 53
ZA de la Fonterie - Impasse des tailleurs
53180 Changé
02 43 53 93 93 · coordination@civambio53.fr
www.civambio53.fr

Impression en 300 exemplaires, Imprim' Services sur papier 100% recyclé avec encres végétales · Mise en page : Agata Communication | Octobre 2025

LA MAYENNE Le Département

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT